

Le Registre anti-apartheid a été créé en 1985 pour permettre aux Canadiens d'exprimer leur répulsion face à l'apartheid. Les participants aux trois premiers volumes y ont indiqué toute une série de mesures qu'ils ont prises pour montrer leur opposition à l'apartheid. Ils ont, entre autres, boycotté les produits sud-africains, écrit à leur député fédéral ou au gouvernement sud-africain, organisé des séances publiques d'information ou de sensibilisation et accordé une aide financière aux groupes oeuvrant en Afrique du Sud au démantèlement de l'apartheid. Comme les premiers volumes, le quatrième volume sera présenté au Secrétaire général des Nations Unies à l'automne.